

Dernières minutes pour l'Aide Réno' : N'attendez plus pour faire vos travaux !

Mise en place par la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, l'Aide Réno' a permis de subventionner près de 50 projets de rénovation énergétique depuis 2016.

Cette aide, mobilisable par les propriétaires occupants et sans conditions de ressources, peut permettre de financer **25 % de leurs travaux de rénovation énergétique jusqu'à 2 500 €** (5 000 € en cas de rénovation globale).

Prévue initialement jusqu'en décembre 2018, les élus ont décidé prolonger cette subvention afin de poursuivre la dynamique engagée sur le territoire. Les dossiers peuvent ainsi être déposés jusqu'en septembre 2019.

D'autres aides et prêts spécifiques peuvent être obtenus, vous pouvez ainsi mobiliser **jusqu'à 50 % de subvention** pour financer vos travaux (et jusqu'à 80 % sous conditions de ressources).

Alors n'hésitez plus et contactez le Pôle Rénovation Conseil pour définir votre projet et identifier toutes les aides dont vous pourriez bénéficier !

Un exemple

M. C. à Combertault envisageait de changer sa chaudière pour un montant de 7 506 € TTC.

En isolant ses combles perdus pour un montant de 2 574 € TTC, il a pu obtenir 2 500 € de subvention.

L'Aide Réno lui a permis de réaliser l'isolation de ses combles en couvrant intégralement le coût de ces travaux complémentaires.



1 boulevard Foch à Beaune
03 80 24 55 60

polerenovation@paysbeaunois.org

Véritable porte d'entrée sur le territoire, le Pôle Rénovation Conseil est un **service gratuit, indépendant et objectif**, pour vous guider dans votre projet de rénovation énergétique.

Il vous aidera à concrétiser vos projets de travaux en vous offrant **un accompagnement complet** avec des conseils personnalisés, que ce soit sur les aspects technique, financier, administratif ou même juridique.

Ayez le réflexe !